

COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

DELIBERATION N° DEL2025/09/11-01
Du conseil municipal du 11 septembre 2025

Date de convocation : 5 septembre 2025

Date d'affichage de la liste des délibérations : 15 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville-la-Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, PEROQUET Richard, ÉDINE Pierre, Mesdames, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, JOUANNE Lydie, MALERBA Lydie.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Monsieur FANFANI Antoine qui donne pouvoir à Madame LERAUX Muriel, Madame YBERT Sandra qui donne pouvoir à Madame MALERBA Lydie.

Absent(s) : non excusés :

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice : 14		
Présents : 12	Absents : 2	Procurations : 2
Votants : 14		

Monsieur Arnaud COUILLARD a été élu secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 24 juillet 2025 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal qui reconnaissent en avoir pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Rodolphe JARDIN, Maire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent, le contenu du procès-verbal.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Le secrétaire de séance
Arnaud COUILLARD



Le Maire
Rodolphe JARDIN



Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le 15 SEP. 2025

Publication sur le site internet le 15 SEP. 2025